

2023

CONTRAT MCRN COMMUNE COTISATIONS MENSUELLES TTC

	COMMUNE 1	COMMUNE 2	COMMUNE 3
Moins de 30 ans	26,70 €	34,10 €	50,20 €
De 30 à 39 ans	28,90 €	37,00 €	54,40 €
De 40 à 59 ans	35,20 €	44,90 €	66,20 €
De 60 à 69 ans	42,40 €	54,10 €	79,80 €
Plus de 70 ans	48,70 €	62,40 €	91,70 €
Enfant*	16,20 €	19,10 €	26,40 €

* Gratuite à partir de 3 enfants. Sur présentation d'un certificat de scolarité et rémunéré moins de 55% du SMIC.

En application de l'article L.871-1 du Code de la Sécurité Sociale, la mutuelle ne prend pas en charge : la participation forfaitaire et la franchise respectivement mentionnées aux II et III de l'article L. 322-2 du Code de la Sécurité Sociale et les majorations de participation visées aux articles L.162 5-3 et L.161-36-2 du même code.

